Ville de Neuchâtel

Vivre la ville!

Mercredi 05.05.10 | 43e année | No 11

Hebdomadaire officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito

Remettre l'école au milieu du village

Il est bien loin le temps où, sanctionné à l'école, un élève rentrait à la maison avec la crainte de voir ses parents doubler sa punition. Aujourd'hui, ce serait plutôt aux enseignants de redouter la réaction des parents, quand ce n'est pas celle d'un avocat…

Certes caricaturale, cette évolution de notre société était présente en toile de fond de la révision du Règlement de discipline des écoles de notre Ville. Grâce à la participation active du Conseil des enseignants et du Conseil des parents, cet important chantier s'est déroulé dans le meilleur état d'esprit. Il aboutira prochainement à l'adoption d'un texte profondément remanié qui remet au centre les valeurs fondamentales de l'école, telles que le respect de soi et des autres, la tolérance, l'esprit de collaboration ou encore la solidarité.

Avec la mise en place du Conseil d'établissement scolaire, les parents ont vu leur position de partenaire de l'école renforcée. Le futur règlement de discipline leur rappellera que cette position comporte également des exigences, notamment celle de veiller à ce que les enfants viennent à l'école dans des dispositions propices aux apprentissages (par exemple après avoir suffisamment dormi!) Il semble enfin qu'il soit nécessaire aujourd'hui de préciser que l'école n'est pas un libre-service et que, en dehors des vacances, sa fréquentation est obligatoire même lorsqu'on a déniché un billet d'avion à prix cassé sur internet…

Daniel Perdrizat
Directeur de la jeunesse et de l'intégration

Le Conseil général a décerné une gerbe de félicitations aux Parcs et promenades pour leur décoration du Jardin anglais.

Les comptes font l'unanimité

Les bons comptes devraient faire les bons amis… Et pourtant! Les groupes popvertssol et socialiste du Conseil général ont échangé lundi soir quelques propos assez vifs avec le directeur des finances taxé d'alarmiste. Finalement, les comptes 2009 de la Ville furent acceptés par 32 voix sans opposition mais avec six abstentions émanant de l'UDC et de PopVertsSol.

Les comptes 2009 bouclent sur un excédent de produits de 2,3 millions pour 259,8 millions de charges. Ce résultat est d'autant plus satisfaisant que le budget prévoyait 7,4 millions de déficit et que le Conseil communal a procédé à des amortissements extraordinaires à hauteur de 5,7 millions et attribué 2 millions à différentes réserves. La satisfaction était donc de mise parmi les conseillers généraux, avec quelques bémols toutefois.

Dysfonctionnements à l'Urbanisme

Les groupes et la commission financière ont dit leur inquiétude quant aux dysfonctionnements constatés à la Gérance des bâtiments. La Ville a perdu 620'000 francs l'an passé notamment en raison de décomptes de chauffage non effectués. Cela ne peut plus durer et chacun y va de sa solution: mesures disciplinaires (PopVertsSol), privatisation de la gestion des immeubles (PLR), renforcement du contrôle interne (UDC)… Les socialistes sont allés jusqu'à déposer une motion priant le Conseil communal d'étudier la création d'une entité juridique nouvelle (coopérative ou fondation) en mains publiques afin de gérer le patrimoine financier communal.

Un rapport dans l'année

Olivier Arni a convenu que la situation était grave. Nous sommes déterminés à prendre les mesures qui s'imposent pour y remédier de manière durable. Pour faire face aux enjeux liés aux politiques du logement et d'entretien du patrimoine, nous devons pouvoir compter sur des services bien organisés qui fonctionnent de manière efficace. Le travail est en cours et nous nous engageons à le mener à son terme, a-t-il répondu. Le Conseil général sera saisi d'un rapport cette année encore (suite en pages 8 et 9).

La troupe chinoise Shen Yun donne un spectacle féérique au Passage durant le week-end de l'Ascension.

L'Ensemble Symphonique de Neuchâtel a engagé un nouveau chef et prépare sa prochaine saison.

A l'occasion de la journée des moulins, le site du Gor de Vauseyon sera ouvert au public le 15 mai.

Les métiers du bâtiment

Stoppa Fils SA

PLÂTRERIE-PEINTURE

Neuchâtel Hauterive Peseux 032 730 30 90

028-423046

Falk Frères SA

«Parquets - Tapis - PVC»

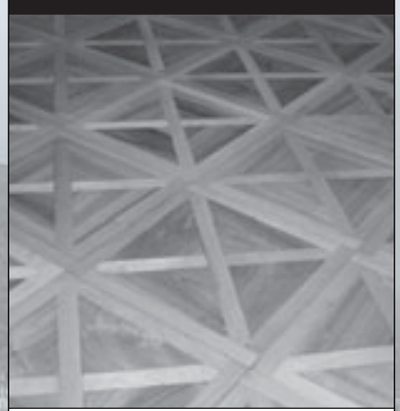

Réparation - Ponçage

Sablons 35 - 2000 Neuchâtel

Tél. 032 725 77 60

Natel 079 637 33 19

www.falkfreres.com

Dans ce numéro

Le Livre du Millénaire

Le Livre du Millénaire de l'historien Jean-Pierre Jelmini sortira de presse en novembre. Toute personne qui le commandera avant fin mai verra son nom imprimé dans l'ouvrage ! Présentation de cette publication en

Page 5

Oui unanime aux comptes

Le Conseil général a approuvé à l'unanimité lundi soir les comptes de la Ville pour 2009. Les élus en ont toutefois profité pour poser une kyrielle de questions au Conseil communal qui leur a répondu de bonne grâce.

Pages 8-9

Les groupes s'expriment

A l'issue de la séance du Conseil général, les groupes popvertssol, socialiste, libéral-radical et udc s'expriment librement sur les délibérations relatives aux comptes de la Ville en

Page 10

Un orchestre au service de tous

L'Ensemble Symphonique de Neuchâtel entend situer son action au cœur de la cité et ambitionne de servir l'ensemble de la communauté. Cet orchestre classique se lance dans une démarche intitulée « sOuNd » qui comprend divers projets pour petits et grands. Interview de François Cattin, président de la commission musicale, en

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de «Vivre la ville» paraîtra le mercredi 12 mai.

5000 ans de culture et d'histoire chinoises ressuscitées sur la scène du Passage

La troupe Shen Yun Performing Arts fait renaître 5'000 ans de culture et de spiritualité chinoises. • **Photo: sp**

Beauté, énergie et grâce

En tournée en Europe, la troupe de danse chinoise Shen Yun s'arrête à Neuchâtel durant le week-end de l'Ascension et présente au Passage un spectacle tout de beauté, d'énergie et de grâce. Un voyage éblouissant à travers 5'000 ans d'histoire chinoise!

Après Francfort, Amsterdam, Paris, Lausanne et Louvain, Shen Yun arrive à Neuchâtel avec un nouveau spectacle. Basé à New-York, cet ensemble réunit 50 artistes de premier plan ayant pour mission de faire revivre les arts traditionnels chinois et en particulier la danse classique. Cette forme d'expression permet de dépeindre toutes sortes de personnages. La richesse et la diversité des mouvements parvient en effet à redonner vie à des figures historiques et à relater leurs hauts-faits. Le style Shen Yun, calme, posé, irradie la maîtrise et la spiritualité. Les danseurs dégagent un sentiment de paix dans tous leurs mouvements.

Epopée de la Chine ancienne

Danseurs, chorégraphes, musiciens et chanteurs de Shen Yun font renaître une culture millénaire. Ouverture sur un passé éternel, le spectacle est constitué d'une suite de tableaux qui représentent les valeurs traditionnelles de la Chine d'avant le communisme, ses idéaux, ses espoirs, ses mythes et légendes. Le public revit ainsi les derniers jours du passé impérial, celui de la dynastie Qing et des élégantes dames de la cour mandchoue. Il apprend comment le pays fut sauvé par le général Yue Fei, revit la traversée des plaines mongoles désertes et goûte à la fraîcheur des forsythias au printemps.

Costumes et décors somptueux

Les décors sont constitués de projections animées conçues en numérique selon des techniques ultra-modernes. L'arrière-scène passe ainsi d'un décor pastoral à des grottes bouddhistes. Les costumes élaborés par une cinquantaine de spécialistes sont très soignés. Coupés dans des tissus aux teintes subtiles et vives, ils soulignent le ton et l'expression des différents tableaux.

Théâtre du Passage, 13, 14 et 15 mai à 20h, dimanche 16 mai à 17h.

Les districts du littoral se lancent un défi sportif

Les districts de Neuchâtel et de Boudry se lancent un défi sportif dans le cadre du projet national «La Suisse bouge». Du 5 au 12 mai, la population est invitée à pratiquer différentes disciplines sportives organisées dans les communes de la Comul. Marche, course à pied, nordic walking mais aussi VTT, foot, volley, basket, vélo, judo, natation, entre autres sports, seront proposés au public sur différents terrains de sport. Le programme détaillé figure sur www.lasuissebouge.ch. Il sera également possible de se restaurer sur place.

Activités pour tous

La plupart des communes de la Comul participent à l'opération qui vise à promouvoir l'activité physique au sein de la population. Ainsi, sportifs et non sportifs, jeunes ou vieux, adultes et enfants pourront accumuler des minutes d'efforts dans n'importe laquelle des communes suivantes: Bevaix, Cortaillod, Colombier, Auvernier, Bôle, Peseux, Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Saint-Blaise, Hauterive et La Tène. Ces minutes seront comptabilisées au profit de la commune de domicile de celui qui les accomplit. Le district qui totalisera la plus longue durée de sport remportera le défi. L'important toutefois est de participer. Ces joutes ludiques, conviviales et gratuites sont en effet à la portée de tous.

L'important est de participer

L'organisation de ce défi sur le littoral est une initiative de la Commission sport, culture et loisirs de la Communauté urbaine du littoral et bénéficie du soutien logistique du Service des sports de la Ville ainsi que d'un parrainage de Coop.

L'Ensemble Symphonique de Neuchâtel peut commencer à envisager l'avenir avec sérénité

Nouveau chef et saison prometteuse

Issu de la fusion en 2008 de l'Orchestre de chambre et de l'Orchestre symphonique, l'Ensemble Symphonique de Neuchâtel (ESN) approche de sa vitesse de croisière. Cet orchestre classique professionnel termine sa 2e saison ces jours avec une série de dix concerts au Temple du Bas et à La Chaux-de-Fonds avec les enfants des écoles du canton qui chantent le « Soldat rose » de Louis Chedid. L'ESN prépare également sa nouvelle saison sous la direction de son chef titulaire Alexander Mayer.

Emmené par son nouveau directeur artistique Alexander Mayer, l'Ensemble Symphonique de Neuchâtel prépare déjà sa nouvelle saison qui s'annonce prometteuse. • **Photo: sp**

A la recherche d'un nouveau directeur artistique pour remplacer Jan Schultsz, démissionnaire, le conseil de fondation de l'ESN a déniché au début de l'année la perle rare en la personne de l'Allemand Alexander Mayer. Retenu parmi quelque 230 candidats, ce jeune chef talentueux a étudié avec des maîtres aussi renommés que Neeme Järvi, Jorma Panula et Max Pommer. Il fut lauréat en 2003 du concours international de direction de Tokyo et a été invité à diriger entre autres les orchestres philharmoniques de Tokyo, Osaka et du Luxembourg, l'Ensemble Orchestral de Paris, le St.Petersburg Symphony Orchestra et le Rundfunksinfonieorchester de Saarbrück.

A l'aise avec l'opéra

A côté de son engagement à Neuchâtel, Alexander Mayer poursuivra son étroite collaboration avec l'Orchestre symphonique du Land de Kaiserslautern avec lequel il a obtenu de nombreuses distinctions. Le nouveau directeur artistique de l'ESN dirigera en août prochain sa première production d'opéra avec *Carmen* de Bizet au festival de Merzig, après avoir été chef assistant au Grand Théâtre de Genève.

Accent sur Frank Martin

Dès l'automne, Alexander Mayer dirigera entre autres les concerts d'abonnement de la saison 2010-2011 de l'ESN. Intitulée «*Genèse*», cette 3e saison abordera un très large répertoire allant de Bach à Haydn, de Mozart à Beethoven et Schubert jusqu'à Stravinsky, en passant par une œuvre du compositeur estonien René Espere. La commission musicale de l'ESN a souhaité en accord avec Alexander Mayer porter un regard particulier sur l'œuvre du compositeur suisse Frank Martin trop souvent mésestimé. En parallèle à la saison, le nouveau chef mènera avec son orchestre un programme éducatif innovant (voir page 16).

Ambitions cantonales

Le premier de cette série de cinq concerts de la saison 2010-2011 aura lieu le 20 novembre à La Chaux-de-Fonds et le 21 au Temple du Bas. Placé pour la première fois sous la direction de son nouveau chef, l'ESN interprétera la Symphonie no1 dite «*classique*» de Serge Prokofiev, la Petite symphonie concertante de Frank Martin et la Symphonie N° 3 dite «*Eroica*» de Ludwig van Beethoven. Chacun des concerts de l'ESN sera donné à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds ou à Couvet car l'ambition de cet ensemble est bel et bien de devenir l'orchestre de tout le canton. L'ESN accompagnera tour à tour les solistes Michael Wendeberg, au piano, Marika Jäarvi, à la flûte, et Elisabeth Sabatke, à l'orgue.

(voir aussi l'interview en page 16.)

Agenda culturel

Galeries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente «Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel». Ouvert me et sa de 14 à 17 heures ou sur demande préalable.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente «La nature dans tous ses états». Dès le 30 janvier, legs Yvan et Hélène Amez-Droz. Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Jusqu'au 16 mai, exposition «Revenez chères images!», René Myrha, peintre et Rose-Marie Pagnard, écrivain.

Jusqu'au 15 août, exposition «De Rio à Neuchâtel – les enfants du cirque». Dimanche 9 mai à 11h15, au musée en famille: démonstration publique des automates Jaquet-Droz.

Galeries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition permanente des maquettes historiques. Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me et di de 13 à 17 heures ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 16 mai, exposition «Helvetia Park». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 1er août, exposition «Les machines de Léonard de Vinci». Ouvert ma-di de 10 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Centre d'art Neuchâtel (rue des Moulins 37), jusqu'au 30 mai, exposition Peter Regli:»Amerigo Vespucci & Le Big Dipper. Ouvert me-di de 14 à 18 heures, je de 14 à 20 heures.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 16 mai, exposition «Dürrenmatt caricaturiste: nouvelles acquisitions». Ouvert me-di de 11 à 17 heures. www.cdn.ch

Galerie des Amis des Arts (espl. L.-Robert 1a), jusqu'au 30 mai, exposition Léonard Félix, peintures-dessins. Ouvert ma-ve de 14 à 18 heures, sa-di de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 9 mai, exposition Francis Besson, photographies. Ouvert ma-ve de 14 heures à 18h30, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, di de 15 à 18 heures.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 23 mai, exposition Daniela Giroud, œuvres géométriques modernes. Jusqu'au 19 juin, exposition Michel Bühler, gouaches et techniques mixtes et Romana Brühlmann, acryliques. Ouvert me-sa de 9 à 12 heures, et de 14 à 18 heures, di de 14 à 18 heures ou sur rendez-vous au N° de tél. 079 255 03 08.

Théâtre

Théâtre de la Poudrière (quai Ph.-Godet 22), jeudi 6, vendredi 7 et samedi 8 mai à 20h30, dimanche 9 mai à 17 heures: «Le malade imaginaire», comédie de Molière, par la troupe Héliogade. Réservations: tél. 032 724 65 19.

Divers

Club de Loisirs, la Joie du lundi, lundi 10 mai à 14h30 à l'Armée du Salut, rue de l'Ecluse 18, 2e étage: «1011-2011, Neuchâtel fête ses mille ans; petite histoire illustrée». Conférence avec dias de François Moulin.

L'actualité culturelle

Quatuor à cordes

Pour clôturer sa deuxième saison musicale à la Maison du Concert, l'ensemble instrumental Les Chambristes proposent un concert de quatuor à cordes avec piano, dimanche 9 mai à 11 heures.
Les Chambristes se sont assurés la collaboration de deux membres de l'Orchestre Symphonique de Bienne. Birgit Frenk-Spilliaert, piano et Frédéric Carrière, alto, se sont joints Erzsébet Barnácz, violon et Brigitte Fatton, violoncelle pour présenter les quatuors avec piano en do mineur de Johannes Brahms et Theodor Kirchner.
Ces deux compositeurs ont deux points communs : l'un et l'autre ont été des protégés de Robert Schumann et ont voué tous deux une affection passionnée à sa veuve Clara.
Théâtre du Concert, rue de l'Hôtel-de-Ville 4, dimanche 9 mai à 11 heures. Entrée : adultes Fr. 25.–, AVS/AI/étudiants/Club Espace : Fr. 20.–. Réservations : Maison du Concert, tél. 032 724 21 22, http://www.maisonduconcert.ch ou leschambristes@tele2.ch

Concert Brahms

Avec la complicité de l'Orchestre Symphonique et Universitaire de Lausanne (OSUL), le pianiste neuchâtelois Marc Pantillon convie les mélomanes à un concert exceptionnel, dimanche 9 mai au Temple du Bas. Réunissant deux œuvres majeures de Brahms, le Concerto pour piano N° 1 et la Symphonie N° 3, Marc Pantillon retrouvera à cette occasion le chef titulaire de l'OSUL Hervé Klopfenstein, avec qui il a donné en 2003 l'intégrale des concertos de Beethoven.
Pour terminer, l'OSUL interprétera la Symphonie No 3, surnommée *L'héroïque,* par analogie avec la 3e Symphonie de Beethoven.
Temple du Bas, dimanche 9 mai à 17 heures. Location : Le Strapontin, tél. 032 717 79 07. Prix : Fr. 30.–, AVS/étudiants Fr. 20.–, Club Espace, réduction Fr. 5.–.

Les minarets ? Et après ?

La Paroisse réformée de Neuchâtel et le Centre cantonal ThEF (Théologie Education Formation) convient le public à une conférence, mardi 11 mai à 20 heures sur le thème Les minarets ? Et après ?
Des questions comme la « guerre » d'interprétation de l'édifice religieux et le côté fonctionnel d'un clocher/minaret seront abordées par les intervenants Mohamed Jamel Cherif, professeur au Lycée Denis de Rougemont, Erdem Keskes, juriste, membre de la Fondation culturelle d'Anatolie, Pierre de Salis, théologien et Stéphane Lathion, coordinateur du groupe de recherche sur l'Islam en Suisse, auteur de plusieurs livres, entre autre « Islam et modernité ».
Du 10 mai au 12 juin, l'exposition « Coupole-Temple-Minaret » sera visible dans le hall du Temple du Bas, tous les jours de 16 à 18 heures, les samedis de 11 à 13 heures.
Temple du Bas, table ronde-discussion, mardi 11 mai à 20 heures.

L'historien Jean-Pierre Jelmini lègue à la population son savoir sur Neuchâtel

Le Livre du Millénaire

Amoureux de sa ville, l'historien Jean-Pierre Jelmini publie aux éditions Attinger le Livre du Millénaire. Cet ouvrage de 400 pages richement illustré comprend mille articles répondant à autant de questions sur Neuchâtel, ses rues, ses édifices, son histoire et ses personnalités.

L'ouvrage sur les mille ans de Neuchâtel s'adresse à tout un chacun qui y trouvera une mine d'informations sur l'histoire de la cité.

Jean-Pierre Jelmini a consacré sa vie à étudier l'histoire de Neuchâtel. L'ancien conservateur du Musée d'art et d'histoire considérait dès lors comme un devoir moral de transmettre le savoir accumulé durant 40 ans de vie professionnelle. Ce sera chose faite cet automne lorsque paraîtra l'ouvrage «*Neuchâtel 1011-2011, mille ans, mille questions, milles réponses*». Ce mode d'emploi de la ville au quotidien ressemble à un dictionnaire encyclopédique que l'on feuillette au gré de ses envies. L'auteur y transmet ses connaissances de façon agréable avec le souci constant de la vulgarisation.

Œuvre pérenne
Ce livre comprend donc mille articles classés par ordre alphabétique qui renvoient les uns aux autres. Jean-Pierre Jelmini y évoque les noms des rues, les dates d'édification des bâtiments et leur histoire, les trajectoires des personnalités issues de la politique, de l'économie, du monde artistique ou sportif ainsi que les différentes institutions et associations qui se sont développées à Neuchâtel en mille ans d'histoire. L'historien a conçu une œuvre qui restera dans les mémoires longtemps après la fin des commémorations du Millénaire. Chacun pourra s'y référer pour trouver réponses aux questions qu'il se pose sur la cité.

Prix de souscription avantageux
« *Neuchâtel 1011-2011, mille ans, mille questions, mille réponses* » dont la couverture a été réalisée par la photographe neuchâteloise Catherine Gfeller, sortira de presse en novembre. Il coûte 75 francs jusqu'au 15 novembre. Toutes les personnes qui le commanderont avant le 31 mai verront leur nom imprimé dans l'ouvrage.
A commander aux Editions Attinger, La Cave aux livres, Longschamps 2 - cp 124, 2068 Hauterive, tél 032 753 82 73, e-mail : info@editions-attinger.ch ou via le site internet du Millénaire : www.1000ne.ch

Chronique culturelle

Quel cirque !

Le Musée d'art et d'histoire propose depuis quelques jours une exposition réalisée en étroite collaboration avec la section neuchâteloise de Terre des hommes. Deux films projetés simultanément sur la même musique composée par de jeunes Brésiliens montrent des numéros de cirque réalisés à Rio par des enfants des rues encadrés par Terre des hommes et à Neuchâtel par Cirqu' alors. Deux mondes et deux façons de le voir bien différentes… Il y a plusieurs années que le Musée d'art et d'histoire, assumant ses responsabilités au sein de la cité, collabore avec l'organisation fondée par Edmond Kaiser voici tout juste 50 ans. Cet homme qui n'hésitait pas à prendre sa vie en otage pour faire bouger les politiques dans des causes désespérées mais justes, a rendu dignité, confiance en soi et espoir à de nombreux enfants en détresse de par le monde. Aujourd'hui, toute personne qui a la chance de gagner sa vie devrait trouver normal de parrainer un enfant selon ses moyens comme elle trouve normale de payer son AVS et ses charges sociales. Non ?

Patrice Neuenschwander

Aux Editions Messeiller

Schneeberger Marianne
Jack sur le chemin de Noël
Texte de Marie-Ange Voisin
Illustrations de Marianne Schneeberger
L'âne Jack est le compagnon du Père Noël depuis de nombreuses années. Mais cet hiver, il se sent vraiment trop fatigué pour entreprendre une nouvelle tournée. Son ami l'oiseau parviendra-t-il à le décider? Jack sait-il que la petite Julie l'attend là-haut?
En mettant en scène l'âne Jack et son long périple jusqu'au village, l'auteure tenait à évoquer les difficultés d'un enfant confronté à la maladie.
36 pages, format 21 cm x 23 cm

Schneeberger Marianne
Un carton pour mon arbre
Pierrot a grandi dans une maison plantée au milieu d'une clairière. Il y a quelques jours, sa maman lui a annoncé leur prochain déménagement au village. Mais comment Pierrot va-t-il emporter son arbre au village?
32 pages, format 21 cm x 23 cm

Schneeberger Marianne
L'Album-Souvenir de nos Doudous
Texte: élèves de l'école enfantine
Illustrations: Marianne Schneeberger
Qui ne se souvient pas de la peluche, du nounours ou du morceau de tissu qui l'a accompagné tout au long des grands moments d'émotion de son enfance?
Pendant quelques semaines, Marianne Schneeberger a eu le privilège de rencontrer les élèves de deux classes enfantines; ils lui ont parlé avec enthousiasme et fantaisie de leur doudou. Elle a récolté le récit de chaque enfant et peint le portrait de chaque doudou, afin d'en faire un album-souvenir.
36 pages, format 24,5 cm x 21 cm

Schneeberger Marianne
Les animaux du livre oublié
Un lapin, un âne, un chien, un chat et un coq vivaient paisiblement dans une clairière. Un jour, ils découvrent un livre. C'est l'histoire des musiciens de Brême, et le lapin se met à la lire à ses amis.
L'auteure raconte comment, dans un premier temps, le lapin-qui-sait-lire est exclu de l'aventure de ses amis, et comment il parvient à retrouver sa place parmi eux.
48 pages, format 21 cm x 23 cm

Schneeberger Marianne
Martin perché sur un nuage
Texte de Catherine Raimondi
Illustrations de Marianne Schneeberger
Un arc-en-ciel et un nuage font le bonheur de Martin, un petit lutin. Mais bien vite, la peur de ne pas pouvoir redescendre s'installe.
Ses amis, les animaux de la forêt, vont tout faire pour l'aider. Réussiront-ils?
40 pages, format 21 cm x 23 cm

PROMOTION !

5 livres pour **80.–** au lieu de 115.–

2 livres pour **35.–** au lieu de 46.–

Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel

..... ex. de l'ouvrage **«Jack sur le chemin de Noël»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.–.**
..... ex. de l'ouvrage **«Un carton pour mon arbre»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.–.**
..... ex. de l'ouvrage **«L'album-Souvenir de nos Doudous»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.–.**
..... ex. de l'ouvrage **«Les animaux du livre oublié»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.–.**
..... ex. de l'ouvrage **«Martin perché sur un nuage»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.–.**
..... ex. du coffret spécial Marianne Schneeberger **«5 livres pour Fr. 80.–»**
Jack sur le chemin de Noël, Un carton pour mon arbre, L'album-Souvenir de nos Doudous, Les animaux du livre oublié, Martin perché sur un nuage.
..... ex. de l'offre DUO de Marianne Schneeberger **«2 livres pour Fr. 35.–»**
Un carton pour mon arbre, L'album-Souvenir de nos Doudous.

(TVA 2,4% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom et prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

Date: _____

Signature: _____

La 10e journée des moulins sera célébrée en Suisse et à Neuchâtel le samedi 15 mai

Moulin du Gor de Vauseyon expliqué au public

A l'occasion de la journée suisse des moulins, le site du Gor de Vauseyon sera ouvert au public le samedi 15 mai prochain. Toutes les personnes intéressées pourront visiter les vestiges du moulin du Gor et la roue géante qui tourne au-dessous. L'Association des Amis du Gor rappelle que ce spectaculaire bâtiment construit en 1614, est à cheval sur la rivière, ce qui est fort rare.

Les amis du Gor de Vauseyon invitent le public le samedi 15 mai à l'occasion de la journée suisse des moulins.

De plus, les visiteurs pourront découvrir dans le pavillon d'information voisin une présentation des différentes techniques utilisées pour les roues à eau, dont certaines seront implantées prochainement dans le site du Gor à titre de démonstration. Un parcours de l'ensemble de la gorge avec examen des vieux puits et des ouvrages annexes créés par les anciens meuniers, est également prévu. Il faut compter un peu plus d'une heure pour la visite complète. Des visites guidées seront organisées par n'importe quel temps à 10h, 11h, 14h, 15h et 16h.

Les visiteurs pourront se restaurer au pavillon d'information. Un guide sous forme de fiches sera à disposition de ceux qui souhaitent mieux connaître l'histoire du lieu et de la plupart des moulins existant encore dans un rayon de 100 kilomètres autour de Neuchâtel.

Renseignements supplémentaires sur www.moulinsdugor.ch

Le Gor de Vauseyon se trouve au-dessous du bâtiment de la Police cantonale. Pour y arriver, il suffit de suivre les panneaux « Gor de Vauseyon et restaurant du Prussien ».

Le CAN présente son projet pour le Millénaire

Afin de clarifier ses intentions et d'ouvrir le débat sur son projet pour le Millénaire de la ville de Neuchâtel, le Centre d'Art de Neuchâtel (CAN) organise une séance publique le jeudi 6 mai à 20h à l'Aula de la Faculté des lettres de l'Université, Espace Louis-Agassiz 1, sur les Jeunes-Rives.

Arthur de Pury, directeur du CAN, et Jean-Christophe Blaser, président de l'Association Kunstart qui gère le lieu, présenteront le projet intitulé Abstract Protest dont fait partie le cube de l'artiste allemand Gregor Schneider qui sera installé sur la place du Port.

Walter Tschopp, conservateur du département des arts plastiques du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel et Denis Müller, théologien, professeur aux Universités de Lausanne et de Genève donneront également leur avis sur ce projet. A la suite de la présentation, le public sera convié à entrer dans le débat. Celles et ceux qui souhaiteraient préparer la séance et se prononcer en toute connaissance de cause trouveront un dossier complet sur le projet Abstract Protest sur le site du CAN à l'adresse suivante : http://www.can.ch/yh/pages/151.php

La Ville jeune

Case à chocs (quai Ph.-Godet 20), vendredi 7 mai à 23 heures (portes à 22 heures) : Gymnaz'out. Pop the Fish (électro pop), Dee Kick (funk-rock), Take Me Home (rock) Operette (électro) + DJ's. Entrée : Fr. 5.– avant 23 heures/Fr. 10.– après.
Samedi 8 mai (ouverture des portes 19 heures), soirée organisée par le Conseil des Jeunes de la Ville (réservé aux élèves des écoles secondaires). Musique, danse, ... Entrée gratuite, sur inscription obligatoire dans les secrétariats des écoles.
Infos : neuchwood@yahoo.fr
Formulaire d'inscription :
www.pjne.ch/soulien/Neuch'Wood.htm

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 722 62 22.
La piscine intérieure sera fermée au public samedi 8 mai à 19h30 (sortie de l'eau à 19 heures) en raison d'un match de waterpolo. Réouverture dimanche 9 mai dès 9 heures.

Football corporatif
Terrain des Charmettes
Mercredi 5 mai, 18h45, Bar 21-Medtronic, groupe B.
Lundi 10 mai, 18h45, La Gondola-Casa d'Italia, groupe A.
A 20h15, New Look/C. Italiano-Nexans, groupe A.
Mardi 11 mai, 18h45, Baxter-EM-Microelectronic, groupe A.
A 20h15, Bar 21-Chicken, groupe B.
Vendredi 7 mai, 19h, stade de la Maladière, Panerai-Néotime, finale de coupe.

Football
Mercredi 5 mai, terrain du Chanet 1, 17h30, Xamax-Serrières, M12.
Mercredi 5 mai, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 20h15, Audax-Hauterive, ½ finale de coupe vétérans.
Jeudi 6 mai, terrain du Chanet 2, 19h45, Xamax-Comète, vétérans.
Jeudi 6 mai, stade de la Maladière, 19h45, Xamax-Sion, ASL.
Vendredi 7 mai, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 20h, Helvetia-Mont-Soleil, vétérans.
Vendredi 7 mai, terrain naturel Pierre-à-Bot, 20h15, Serrières-Team Gruyère, inters A.
Samedi 8 mai, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 9h, Serrières E1-Les Ponts-de-Martel, juniors E.
A 10h30, Serrières D1-Boudry, juniors D.
Samedi 8 mai, terrain du Chanet 1, 15h, Xamax-Team Vaud, M17.
Samedi 8 mai, stade de la Maladière, 16h, Xamax M21-Stade Lausanne Ouchy, 2e ligue inter.
Dimanche 9 mai, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 16h, Audax 1-St-Blaise, 2e ligue.

Hockey sur gazon
Ancien terrain synthétique Pierre-à-Bot
Samedi 8 mai, 11h, HS Burgdorf-Piranhas Erlach, juniors B.
A 11h, Stade Lausanne-Berner HC, juniors B.
A 12h30, Black Boys Genève-HS Burgdorf, juniors B.
A 12h30, Berner HC-Piranhas Erlach, juniors B.
A 14h, Black Boys Genève-Stade Lausanne, juniors B.
Dimanche 9 mai, 11h, Neuchâtel 2-Stade Lausanne 2, 1re ligue.
A 13h, Neuchâtel HC-Luzerner SC, LNA.

Voile
Port du Nid-du-Crô
Dimanche 9 mai, championnat FVLJ 2010 – Coupe Farewell Ronstan Neuchâtel
Série : classes FVLJ et Open
Inscription et finances : de 8h à 10h15
1er départ possible : 11h (multi) et 11h15 (mono).

Au moment d'examiner les comptes 2009, la majorité de gauche du Conseil général reproche au Conseil communal de peindre le diable sur la muraille

Alarmisme ou prudence raisonnable ?

Au moment d'examiner les comptes et la gestion du Conseil communal pour 2009, la majorité de gauche du Conseil général a reproché à l'exécutif de peindre le diable sur la muraille. Il est trop tôt pour se montrer optimiste et la prudence reste de mise, a rétorqué la droite. Prévoyant, le Conseil communal a juste voulu dresser l'inventaire des risques qui pourraient menacer la santé financière de la Ville.

La façon dont le Conseil communal a géré la Ville l'an passé n'a pas entièrement satisfait le groupe popvertssol dont quatre représentants sur neuf se sont abstenus au moment de voter les comptes. Christian van Gessel a reproché à l'exécutif son ton trop souvent alarmiste alors que l'amélioration constatée aux comptes par rapport au budget avoisine les 18 millions de francs ! Est-ce une tactique délibérée du Conseil communal pour calmer les velléités dépensières du Conseil général, s'est interrogé le porte-parole de PopVerts-Sol, regrettant que les amortissements extraordinaires et autres attributions aux réserves ne soient pas mieux justifiés. Et de demander que l'on n'oublie pas tous ceux au détriment de qui ce bon résultat a été réalisé…

Satisfaction socialiste

Les socialistes prennent acte avec satisfaction du résultat encourageant des comptes 2009 qui constitue un signe positif donné par une ville qui a su maintenir ses prestations et attirer de nouveaux habitants malgré la crise. Thomas Facchinetti a relevé que la fortune communale (28 millions) n'avait jamais été aussi élevée depuis 20 ans. Cela permettra d'appréhender l'avenir avec davantage de souplesse, a lancé le porte-parole socialiste, satisfait de voir la dette à long terme tomber au-dessous de 400 millions et de constater que les charges du compte de fonctionnement sont bien maîtrisées. Une réserve toutefois : il conviendra d'appliquer à l'avenir les instruments de maîtrise des finances décidées par le Conseil général !

L'optimisme attendra

Autre son de cloche à droite ! Amélie Blohm Gueissaz, pour le PLR, trouve « raisonnable et prudent » de constituer des réserves car il est encore trop tôt pour être optimiste ! Les répercussions de la crise sur les finances de la Ville sont peut-être encore à venir… Le PLR estime qu'une fortune à 28 millions est insuffisante et qu'il convient de continuer à rembourser la dette afin de retrouver une certaine marge de manœuvre permettant d'investir à nouveau dans de grands projets. Le groupe PLR félicite par ailleurs le Conseil communal d'avoir réussi à réduire de 3% les charges de personnel par rapport au budget.

Bases fragiles

L'UDC approuvera ces comptes du bout des lèvres, a déclaré Luciano Bocchi, relevant que les finances de la Ville reposaient sur des bases fragiles. Les bons résultats de 2009 dépendent pour l'essentiel d'une entreprise qui a payé plus d'impôts que prévu et cette dépendance est dangereuse, selon le porte-parole UDC qui a réclamé des mesures structurelles ainsi qu'une réduction des impôts de façon à attirer de nouveaux contribuables.

Inventaire des risques potentiels

Est-ce peindre le diable sur la muraille que de faire preuve de prévoyance et de dresser l'inventaire des risques qui menacent les finances de la Ville, s'est demandé le directeur des finances. La fortune communale devrait atteindre 80 millions pour être suffisante et Neuchâtel est bien plus endettée que La Chaux-de-Fonds, Delémont ou Yverdon-les-Bains. L'introduction d'HarmoS va coûter plusieurs millions. La crise risque de grossir les charges sociales. Certaines sociétés pourraient payer moins d'impôts. Quant aux taux d'intérêt des emprunts, ils pourraient augmenter d'autant plus que la Ville présente un endettement important. Sans parler du canton qui, pour s'en sortir, ne cesse de reporter des charges sur les communes… Voilà les éventualités auxquelles nous devons nous préparer à faire face, a expliqué Alain Ribaux. Et ce n'est pas être alarmiste que de souhaiter un peu de marge de manoeuvre pour pouvoir réagir, ajoute le directeur des finances, ce d'autant plus que le personnel n'acceptera plus de mesures d'urgence. Et d'appeler le Conseil général à collaborer à la reconstruction de la santé financière de la Ville pour les générations futures.

Le spectre de la Grèce

Le propos passe mal à gauche ! C'est faire preuve d'irrespect envers le Conseil général que de lui faire la leçon comme à un enfant, lance Thomas Facchinetti. Le Conseil communal n'accepte pas la moindre critique, surenchérit Christian van Gessel pour qui toute comparaison de Neuchâtel avec la Grèce est totalement erronée. Le directeur des finances réplique qu'il n'a jamais comparé la Ville à la Grèce mais qu'il a juste voulu anticiper afin que le Conseil communal ne puisse pas être taxé un jour d'imprévoyance. Dans un souci d'apaisement, il accepte la critique et appelle à garder le sens de la mesure.

Les Parcs et promenades qui présentent actuellement une exposition au péristyle ont recueilli les louanges du Conseil général pour leurs décorations florales.

La Commission financière était unanime

Une approch

C'est à l'unanimité que la Commission financière recommandait au plénum d'accepter les comptes 2009. Les commissaires ont beaucoup apprécié un « résultat positif dépassant toutes les attentes ». Un tel résultat permettra à la Ville d'aborder les années 2010 à 2012 dans une meilleure situation. Il doit encourager l'exécutif à poursuivre ses efforts, estimait la commission dans son rapport écrit.

Non seulement les comptes bouclent avec un excédent de revenus de 2,3 millions de francs – alors que le budget laissait entrevoir un déficit de 7,4 millions – mais le Conseil communal, « anticipant un avenir très incertain », a procédé à des amortissements extraordinaires pour plus de 5,7 millions de francs et a attribué pour plus de 2 millions à diverses

La Commission financière ne souhaite pas que le Conseil communal économise en cours d'exercice sur le budget destiné à l'entretien des bâtiments de la Ville.

à recommander l'adoption des comptes 2009

ne prudente

réserves, a rappelé la Commission financière fort satisfaite de cette approche prudente. Amortissements extraordinaires et attributions aux réserves ont cependant pour pendant partiel un produit unique de 4,1 millions provenant de l'informatique hospitalière.

Entretenir le patrimoine

Ce résultat positif, auquel s'ajoute la réalisation partielle des investissements inscrits au budget, a généré l'an passé un excédent de financement de 12,6 millions de francs permettant une diminution de l'endettement. La Commission apprécie évidemment cette amélioration mais, d'un autre côté, vu l'état du patrimoine immobilier de la Ville, elle n'aimerait pas que le budget destiné à l'entretien des bâtiments soit encore réduit en cours d'exercice. Dans un tel cas, l'amélioration financière réalisée ne serait que passagère, au vu de l'aggravation accélérée de l'état dudit patrimoine. La Commission a pris acte qu'il ne s'agissait pas d'une politique délibérée mais que le phénomène relevait de divers facteurs non maîtrisables qui ont retardé un certain nombre d'investissements.

28 millions de fortune

La Commission a relevé par ailleurs que la réévaluation des immeubles effectuée pour compenser le prix d'entrée du personnel communal dans la Caisse de pensions unique, avait été comptabilisée au 31 décembre 2009. C'est malencontreux selon elle puisque la contrepartie de cette réévaluation sera décaissée en 2010. Cela fait apparaître une amélioration spectaculaire et trompeuse de la fortune nette qui passe ainsi durant l'année 2009 d'un peu moins de 25 millions à 42 millions de francs alors qu'elle va être amputée d'environ 14 millions en 2010. La fortune nette réelle à prendre en considération se monte donc à 28 millions de francs. Par rapport à un endettement de 447 millions, la situation financière reste tendue et la poursuite des efforts déjà entrepris demeure nécessaire.

Remerciements au personnel

Les commissaires concluent leur rapport en remerciant les responsables des services de la Ville de même que l'ensemble du personnel pour le travail accompli et son engagement qui ont permis de maîtriser les comptes 2009.

Dura lex sed lex

«La majorité a raison, même quand elle a tort», a répondu lundi soir le président du Conseil général, Blaise Péquignot, au groupe UDC qui avait envoyé Maria Angela Guyot au front de la motion d'ordre. L'assemblée venait d'autoriser par un vote le socialiste Philippe Loup à terminer son intervention, laquelle, selon le président, s'écartait par trop de l'objet en discussion: la gestion du Conseil communal pour l'exercice 2009. En fait, l'UDC a demandé – mais en vain – que le vote du Conseil général soit purement et simplement invalidé.

L'article 45 alinéa 2 du Règlement général de la Commune prévoit en effet que celui qui s'écarte par trop du sujet doit y être rappelé par le président. Après deux rappels infructueux, la parole peut être retirée par décision de l'assemblée. Celle-ci, par 19 voix contre 12 et 8 abstentions, a finalement autorisé Philippe Loup à interroger longuement le Conseil communal à propos du «Village du Monde» que la Ville met sur pied sur les Jeunes-Rives à l'occasion de la Coupe du monde de football qui se déroulera en Afrique du Sud, du 11 juin au 11 juillet prochains.

Conseil général: dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les groupes politiques ont la parole

Le groupe PopVertsSol relève que l'embellie financière est due en grande partie à la taxation d'un bénéfice extraordinaire d'une personne morale ainsi qu'à une manne providentielle venant du canton.

Groupe PopVertsSol

Christian van Gessel: «Ouf! Les comptes présentent un bénéfice de 2,3 millions. Si une part du mérite en revient au Conseil communal et au personnel de la Ville, reconnaissons aussi que nous avons eu de la chance: l'embellie est due en grande partie à la taxation d'un bénéfice absolument extraordinaire d'une personne morale ainsi qu'à une manne providentielle venant du canton. Le groupe PopVertsSol félicite le Conseil communal d'avoir sagement profité de l'aubaine pour remplir quelques bas de laine: 2,3 millions d'attributions supplémentaires aux réserves et 5,8 millions d'amortissements extraordinaires, ce qui signifie qu'en réalité le bénéfice a été de plus de 10 millions, soit 18 millions de mieux que ce qui fut budgété! Au vu de cet excellent résultat, qui s'esquissait déjà au bouclage intermédiaire des comptes en avril 2009, le groupe PopVertsSol déplore l'attitude continuellement alarmiste du Conseil communal, lequel abuse de cette tactique pour refuser des dépenses pourtant nécessaires, ou pour contrer une politique anticyclique prônée par les économistes les plus éminents (par exemple en rénovant bon nombre d'immeubles qui sont dans un état déplorable).»

Groupe PLR

Jean-Charles Authier: «Clinique dentaire, Caves de la Ville, Gérance: autant de services qui devraient présenter des résultats positifs alors qu'ils perdent de l'argent, autant de services que le Conseil communal est en train de restructurer ou d'auditionner, plus sous la contrainte que par anticipation.

Les chiffres ne mentent pas: si année après année un service qui devrait rapporter de l'argent en perd, il s'agit de s'en inquiéter.

Des mesures de privatisation sont en train d'être prises pour revitaliser la Clinique dentaire qui sinon présenterait bientôt un ECG plat; on nous promet un rapport sur la restructuration des Caves de la Ville dont les résultats de fonctionnement laissent pantois le reste de la profession; et on semble enfin s'alarmer des dysfonctionnements de la Gérance communale...

Quant au Centre d'orthophonie, on s'accommode de ses pertes (Fr. 300'000.–) année après année, alors que ce service semble opérer en parfaite déconnection de son environnement. L'Etat diminue sa subvention de 40 à 0%? Le Centre d'orthophonie adapte son organisation et réussit à ne pas présenter de pertes supplémentaires, ou si peu. Comprenez: on aurait pu être plus efficace avant, mais on n'en voyait pas le besoin.

Val-de-Travers dénonce la convention qui la lie à la Ville de Neuchâtel? Le Centre d'orthophonie n'adapte pas ses effectifs et en profite pour «faire diminuer [sa] fameuse liste d'attente». Traduisez: on ne s'adapte pas à la demande, on adapte la demande à notre structure.

Combien de temps encore va-t-on laisser le Centre d'orthophonie mener sa petite vie aux frais du contribuable? Est-ce qu'il manque à nos autorités le courage pour procéder aux réformes nécessaires?»

Groupe socialiste

Thomas Facchinetti: «Les comptes 2009 de Neuchâtel s'inscrivent dans le contexte de la récession économique mondiale et de ses nombreux effets négatifs. Si certains indicateurs économiques ont viré au vert, la conjoncture chez nous demeure préoccupante. Le niveau de chômage est très élevé, notamment chez les jeunes. La majorité du Parlement suisse veut pourtant restreindre encore davantage les prestations de chômage. Le parti socialiste a lancé la bataille pour s'opposer par un référendum aux nouvelles restrictions prévues dans le chômage. Les inégalités sont trop choquantes aujourd'hui entre, d'un côté, les nombreuses personnes durement frappées par la crise, et de l'autre, des dirigeants de l'économie et de la finance dont certains engrangent des rémunérations et bonus exorbitants alors qu'ils ont une grande responsabilité dans le marasme économique que nous traversons.

Les choix politiques effectués par les autorités de la Ville et les efforts consentis pour maîtriser les finances portent leurs fruits. Nous avons un bénéfice de 2,3 millions, la fortune a augmenté à un niveau jamais atteint depuis plus de 20 ans et la dette a baissé. La Ville assume donc ses prestations sans effectuer de coupes sombres dans le social tout en développant des conditions cadres attractives pour la promotion de l'emploi, de l'économie et du logement.»

Groupe UDC

Maria Angela Guyot: «Le printemps apporte l'espoir, dit-on, celui d'une vie meilleure. L'espoir du groupe UDC est pourtant de courte durée, après avoir terminé l'examen du rapport de la gestion et des comptes 2009. En effet, l'embellie provisoire qui permet à notre commune de clôturer l'exercice avec un excédent de recettes cache la fragilité de son assise financière: celle-ci ne repose que sur le paiement des recettes fiscales d'une seule entreprise, dont l'exercice 2008 a été exceptionnel, compte tenu de la crise mondiale. Sur les 9 millions de francs de recettes fiscales encaissées, 8,4 millions de francs ont été versés par cette entreprise. A méditer sérieusement. Le groupe UDC reprend son bâton de pèlerin pour rendre attentif le Conseil communal de cette fragilité et le prie instamment de se résoudre – enfin – à opter pour une politique fiscalement attractive: notre commune a besoin de personnes (physiques et morales) à forte valeur contributive, si elle veut pouvoir assumer ses devoirs sociaux, notamment. Et de rappeler que toujours moins de contribuables versent la majeure partie des recettes fiscales: en 2009, 15% de la population a payé le 56% des recettes fiscales; en 2008, ce taux était d'environ 19%. Quand donc le Conseil communal pense-t-il agir pour inverser la vapeur et comment? Au demeurant, le groupe UDC remercie les employés communaux pour le travail fourni en ces temps difficiles et tous les citoyens pour leur patience et leur attente de voir, enfin, une aurore meilleure sur notre beau lac de Neuchâtel.»

A propos...

Pas toujours en douceur

C'est avec fracas que la Direction générale de l'aéroport de Zurich a annoncé en janvier dernier le premier atterrissage d'un Airbus A380 sur la piste zurichoise. Et les médias de se régaler des plus belles illustrations de ce monstre du ciel. C'est normal, me direz-vous, dans la mesure où un tel événement relève de l'exceptionnel dans le giron de l'aviation helvétique. Les badauds ont accouru. Succès sur toute la ligne. En revanche, c'est en catimini que le Conseil d'administration de l'aéroport a «annoncé» l'abandon de la dénomination «Unique Airport» pour faire place à un baptême plus traditionnel. Comme s'il avait eu de la peine à reconnaître quelque erreur, sinon un ego surdimensionné… Les marques et les références à l'ancienne raison sociale seront progressivement, elles aussi, remplacées. Incognito sûrement. Bienvenue donc à «l'aéroport de Zurich». Et surtout bon vol !

Rémy Voirol

A louer

Terreaux 1, Neuchâtel

Locaux d'environ 85 m², 1er étage.
Conviendraient pour bureaux de cabinet médical.
Loyer mensuel : Fr. 1'780.–
+ Fr. 250.– de charges
Reprise : à convenir.

Renseignements complémentaires : Gérance des bâtiments de la Ville de Neuchâtel, fbg du Lac 3, tél. 032 717 76 71.

Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 26 avril au 2 mai 2010

- Température extérieure moyenne : 15.3° C.
- Degrés-jours : 9.7 DJ.

Renseignements complémentaires : www.ne.ch/Energie, rubrique Climat-Consommation ou au Service cantonal de l'énergie, tél. 032 889 67 20

La Ville officielle

AQM association de quartier du mail — Association de quartier de la Maladière

Vide-grenier au Mail

A l'occasion du Coup de balai printanier organisé dans le cadre des Journées suisses pour la propreté des espaces publics, l'Association de quartier du Mail (AQM), avec le soutien de l'Association de quartier de la Maladière et du Vieux-Châtel, organise pour la quatrième année, un vide-grenier

samedi 8 mai de 9 à 14 heures
sur la plaine du Mail

Une multitude d'objets de tout type seront vendus à bas prix à tous les «fouineurs» amateurs ou professionnels.

Il sera également possible de se restaurer sur place au stand cambodgien. Tout un chacun est invité à tenter sa chance à la tombola et gagner un des super lots proposé par les commerçants du quartier.

Le Coup de balai s'inscrit dans le cadre de la journée suisse «Chasse au trésor» destinée à sensibiliser le consommateur à faire un usage mesuré des matières premières, afin d'éviter de produire des déchets, et de le conseiller à les réutiliser ou à les recycler.

Plus de renseignements sur le site Internet :
http://www.umweltschutz.ch/index.php?pid=133&l=fr

Informations pour le vide-grenier : AQM, Céline Fischer Oppizzi, tél. 032 724 11 61, celfischer@mabox.ch

Conseil général

Quels étaient les présents ?

Présidence de M. Blaise Péquignot (PLR), président

Y compris le président, 40 membres sont présents : Mmes et MM. Jean-Charles Authier (PLR), Matthieu Béguelin (soc), Claude Béguin (soc), Amelie Blohm Gueissaz (PLR), Luciano Bocchi (UDC), Fabio Bongiovanni (PLR), Alexandre Brodard (PLR), Sylvain Brossin (UDC), Roy Cairala (UDC), Khadija Clisson (soc), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Jean Dessoulavy (PLR), Martine Docourt (soc), Pascal Domatezo (UDC), Philippe Etienne (PLR), Thomas Facchinetti (soc), Michel Favez (PopVertsSol), Olivier Forel (PopVertsSol), Anne-Frédérique Grandchamp (UDC), Jonathan Gretillat (soc), Maria Angela Guyot (UDC), Pascal Helle (PopVertsSol), Daniel Hofer (soc), Katja Lehr (PLR), Catherine Loetscher Schneider (PopVertsSol), Philippe Loup (soc), Nicolas Marthe (PLR), Caroline Nigg (PopVertsSol), Béatrice Nys (PopVertsSol), Grégoire Oguey (soc), Hélène Perrin (soc), Sabrina Rinaldo Adam (soc), Christophe Schwarb (PLR), Hélène Silberstein (PopVertsSol), Cristina Tasco (soc), Christian van Gessel (PopVertsSol), Nathalie Wust (soc), Joël Zimmerli (PLR), Laura Zwygart de Falco (soc).

Excusé : M. Yves Froidevaux (PopVertsSol),

Le Conseil communal était représenté par Mme Françoise Jeanneret (soc), présidente, M. Daniel Perdrizat (PopVertsSol), vice-président, M. Pascal Sandoz (PLR), M. Alain Ribaux (PLR) et M. Olivier Arni (soc), conseillers communaux.

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que le Conseil général, dans sa séance du 3 mai 2010, a approuvé les comptes et la gestion de la Ville de Neuchâtel pour l'année 2009.

Neuchâtel, le 5 mai 2010.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

La présidente, **Le chancelier,**
Françoise Jeanneret **Rémy Voirol**

Premier tir obligatoire 2010

La première séance 2010 aura lieu au stand de Plaines-Roches à Neuchâtel :

vendredi 7 mai entre 17 et 20 heures

Fermeture des bureaux à 19h30. Les tireurs sont priés de se présenter avec la lettre circulaire munie des étiquettes autocollantes, le livret de service, le livret de tir ou le livret de performances militaires, l'arme personnelle avec sa trousse de nettoyage et la protection personnelle de l'ouïe.

Le Club de tir de Neuchâtel-Sports

Activités des commissions réglementaires

Commission d'urbanisme

La Direction de l'environnement informe que la Commission d'urbanisme de la Ville siégera les :

- **mercredi 26 mai**
- **mardi 22 juin**

Pour que les projets puissent être inscrits à l'ordre du jour, ceux-ci doivent impérativement être adressés au Conseil communal 10 jours avant la date de la séance.

Direction de l'environnement

Marché

En raison de la Fête de l'Ascension, le marché du **jeudi 13 mai 2010** est supprimé.

Direction de la sécurité

La chronique multimédia de ...

Borderlands : un jeu qui rend accro

Adrien Iseli

Borderlands, sorti sur PS3, XBOX360 et PC à la fin 2009, est un jeu comme on les aime et qui peut se vanter de posséder déjà trois extensions de qualité, de quoi vous rendre gentiment accro. Doté d'une forte personnalité, il réussit à mêler avec réussite deux genres bien distincts : le FPS (jeu à la première personne) et le RPG (jeu de rôle).

Il fallait oser et les petits gars du studio Gearbox l'ont fait. Ils ont créé un jeu hybride, s'appuyant sur les caractéristiques bien éloignées des jeux de style RPG et FPS. Disons-le tout de suite, le résultat est plutôt original. Si le côté RPG semble plutôt léger et le scénario sans grande surprise, le côté action a été particulièrement soigné. Et c'est avec un plaisir non dissimulé que vous arpentez les coins les plus sombres de la planète Pandore à tuer des hordes de meurtriers psychopathes dans un univers en Cell Shading (graphismes dessins animés) à faire pâlir Mad Max. Un choix risqué de la part des développeurs, car même si le produit fini en jette, certains n'adhéreront pas. On adore ou on déteste.

Il vous faut choisir un personnage parmi quatre chasseurs de trésor : un sniper, un soldat polyvalent, une grosse brute et une experte d'armes aux munitions spéciales. Il faut bien y réfléchir, car ce choix vous accompagnera tout au long de l'aventure. Ensuite, à vous de faire monter le niveau de votre héros et d'accroître ses capacités qui sont propres à chaque classe. L'aventure ? Vous partez à la recherche de l'Arche, un vestige d'une civilisation inconnue, le tout accompagné d'un grand nombre de quêtes annexes, indispensables pour augmenter votre expérience. Et c'est là que réside tout l'intérêt de Borderlands : découvrir de nouvelles armes, boucliers et autres bonus dans les magasins ou en signe de récompense. Ensuite, à vous d'optimiser votre matériel pour devenir une véritable machine à tuer. Le gameplay est nerveux et les ennemis, pas très malins mais souvent nombreux, sont particulièrement résistants.

Comptez entre 30 et 50 heures pour terminer le premier épisode, seul ou avec trois amis en ligne. Pour ceux qui sont sous le charme et qui veulent continuer à s'éclater sur Pandore, sachez qu'il existe déjà trois extensions payantes pour ce jeu d'exception : «The Zombie Island of Dr. Ned», «Emeute dans l'Underdome de Mad Moxxi» et «L'Armurerie Secrète du Général Knoxx». Un numéro deux serait également prévu.

A.I.

A travers l'histoire

Après l'abaissement du lac consécutif à la Première correction des eaux du Jura, les Bains des dames situés à l'Evole sont reconstruits en 1892 selon les plans de l'architecte Léo Châtelain. Abrités par la disposition des bains en fer à cheval, femmes et enfants peuvent ainsi profiter du lac en toute quiétude. Le nouveau bâtiment se distingue par ses quatre petits pavillons surmontés de bulbes orientalisants. Des travaux effectués en 1960 amènent la suppression de sa partie nord et la disparition des bulbes. Une rénovation en 2005-2006 a permis de réhabiliter ce bâtiment qui abrite aujourd'hui un restaurant. (Carte postale, 1910. Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel) Vincent Callet-Molin

La Ville officielle

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Andrea Pelati, architecte à Neuchâtel, d'un permis de construire pour la suppression d'un restaurant et l'aménagement des locaux en fitness 30, route des Falaises, article 14842 du cadastre de Neuchâtel (DDP1), pour le compte de la Direction des sports de la Ville de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 23 avril au 25 mai 2010, délai d'opposition.

Demande de la Fondation des Moulins du Gor, d'un permis de construire pour la réalisation d'un canal d'adduction en eau et l'installation de cinq roues didactiques à la rue des Tunnels, articles 12263, 13838, 14429, 14433, 14375, DP183 et DP185 du cadastre de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 23 avril au 25 mai 2010, délai d'opposition.

Demande de Messieurs Pierre Walter et Gérald Jenni, d'un permis de construire pour la pose de tuiles solaires (capteurs photovoltaïques) en toiture de l'immeuble 16, rue Edmond-de-Reynier, article 8933 du cadastre de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 23 avril au 25 mai 2010, délai d'opposition.

Demande de Madame Lidia Renzo, architecte à Peseux, d'un permis de construire pour la transformation et la surélévation d'un bâtiment 86, rue des Draizes, article 8598 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Miriam Marialuisa et Claude Rossier. Les plans peuvent être consultés du 7 mai au 7 juin 2010, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Laurent Maye, architecte à Cortaillod (Bureau Etienne Maye SA), d'un permis de construire pour des transformations intérieures et l'ouverture en façade d'un bâtiment 112, rue de l'Evole, article 7585 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Véronique et Jonas de Pury. Les plans peuvent être consultés du 7 mai au 7 juin 2010, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Chantiers ouverts en ville de Neuchâtel

Rue de Pain-Blanc: remplacement du revêtement routier. *Jusqu'à fin mai.*

Rue des Fahys – chemin des Mulets. Programme extraordinaire de réfections du domaine public: réfections des couches d'usure et support. Trottoirs. Purges locales (fondation). Falaises et cheminements; gestion des circulations. *Jusqu'à fin juin.*

Chemin du Châble – rue de la Dîme: pose et remplacement de canalisations selon le PGEE (plan général d'évacuation des eaux); remplacement du réseau eau et gaz; remplacement du réseau électrique. *Jusqu'à fin novembre.*

Chemin de la Favarge – chemin du Sordet: pose et remplacement de canalisations selon le PGEE (plan général d'évacuation des eaux); rénovation du réseau électrique, gestion des circulations. *Jusqu'à mi-septembre.*

Réfection de la zone piétonne (phase 5): rénovation des surfaces; aménagements paysagers, fosses de plantation; rénovation et installation du réseau eau et gaz; remplacement du réseau électrique et éclairage public; mobilier urbain; tirage de câbles de télécommunications; tirage de câbles vidéo et fibre optique; changement provisoire des accès à la zone. *Jusqu'à fin septembre.*

Commune de Neuchâtel: pontage des fissures de la chaussée et gravillonnage. *Jusqu'à fin mai.*

Avenue des Cadolles – rue du Plan: pose et remplacement de canalisations selon le PGEE (plan général d'évacuation des eaux); rénovation du réseau eau et gaz; rénovation du réseau électrique; gestion des circulations. *Jusqu'à fin juin.*

Chemin de Maujobia – rue du Verger-Rond (Valangin-Neuchâtel): raccordement intercommunal des eaux usées; rénovation du réseau eau et gaz; rénovation du réseau électrique; gestion des circulations. *Jusqu'à fin juin.*

Chaussée Isabelle-de-Charrrière – quai Jeanrenaud. Préparations au tunnel de Serrières (N5): adaptation des canalisations d'eaux usées; travaux d'aménagements; adaptation des conduites eau et gaz; adaptations des câbles électriques et éclairage public; aménagements urbains; adaptations sur le Littorail; gestion du trafic routier; travaux préparatoires. *Jusqu'à mi-décembre.*

Ville de Neuchâtel: mise en place des conteneurs enterrés du secteur A; aménagements paysagers; déviation des conduites eau et gaz; déviation des conduites électriques; gestion des circulations. *Jusqu'à fin novembre.*

Espace de l'Europe – TransEurope: aménagements du domaine public selon le plan de quartier; aménagements paysagers; rénovation et distribution du réseau eau et gaz; rénovation et distribution du réseau électrique et éclairage public; aménagements urbains. *Jusqu'à fin novembre.*

Ville de Neuchâtel: aménagements routiers; modération du trafic et zones 30 km/h. *Jusqu'à fin septembre.*

Rue du Vieux-Châtel: remplacement des canalisations d'eaux usées; rénovation du réseau eau et gaz; rénovation de l'éclairage public; rénovation du réseau de chauffage à distance. *Jusqu'à fin juillet.*

Route de Fenin – route de Pierre-à-Bot: rénovation du réseau d'eau. *Jusqu'à début juillet.*

Commune de Neuchâtel: aménagements paysagers et plantations. *Jusqu'à mi-juin.*

Commune de Neuchâtel: réfection de diverses places de jeux, remise aux normes de sécurité. *Jusqu'à fin octobre.*

Du Nid-du-Crô au Laténium – Nature en ville: aménagements des enrochements des berges du lac; aménagements urbains. *Jusqu'à mi-juin.*

Echos

■ Mardi 20 avril, le Conseil communal a été représenté par M. Daniel Perdrizat, vice-président, à la cérémonie de lancement du projet «REVE d'Avenir», à Lausanne.

■ Samedi 24 avril, M. Daniel Perdrizat, directeur de la santé et des affaires sociales, a représenté les Autorités communales, à la Journée de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, organisée par Caritas Neuchâtel.

■ Vendredi, le Conseil communal sera représenté par M. Alain Ribaux, directeur du développement économique, à l'assemblée générale de la Fédération neuchâteloise des Banques Raiffeisen.

■ Samedi, le Conseil communal sera représenté par M. Daniel Perdrizat, vice-président, à l'assemblée générale de l'Association romande des correcteurs d'imprimerie.

■ Le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à Mme et M. Georgette et Werner Wanzenried-Javet, à l'occasion du 55e anniversaire de leur mariage, à Mmes et MM. Pierrette et André Aubry-Herrmann, Elisabeth et Max Müller-Stalder à l'occasion du 60e anniversaire de leurs mariages et à Mme et M. Marcelle et René Desmeules-Aubort l'occasion du 70e anniversaire de leur mariage.

Fête de printemps au Jardin botanique

La nouvelle exposition «Espèce de...», la biodiversité ou la richesse du monde végétal et l'exposition «Culture en pots», seront inaugurées lors de la traditionnelle Fête de printemps, **dimanche 9 mai au Jardin botanique.**

Les visiteurs découvriront des stands de plantes vivaces, de plantons, produits d'agriculture et plusieurs associations présenteront leurs activités. Des visites guidées et des activités pour les enfants sont également au programme. Une petite restauration et des desserts élaborés par l'association Sorbus régaleront les gourmands.

Jardin botanique, Pertuis-du-Sault 58, dimanche 9 mai de 11 heures (vernissage) à 17 heures.

Programme cinéma pour la semaine du 5 au 11 mai

APOLLO 1 — 032 710 10 33
CAMPING 2
3e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 15h15, 17h30, 20h15, ve/sa 22h45.
Acteurs: Franck Dubosc, Richard Anconina, Mathilde Seigner.
De Fabien Onteniente.

APOLLO 2 — 032 710 10 33
GREEN ZONE
4e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 20h30.
Acteurs: Matt Damon, Amy Ryan.
De Paul Greengrass. Derniers jours.

APOLLO 2 — 032 710 10 33
ALICE AU PAYS DES MERVEILLES
8e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 15h.
Acteurs: Johnny Depp, Helena Bonham Carter, Anne Hathaway.
De Tim Burton. Digital 3D.

APOLLO 2 — 032 710 10 33
SOLUTIONS LOCALES POUR UN DÉSORDRE GLOBAL
1re semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VF + VO me au ma 18h15.
De Coline Serreau. Passion cinéma.

APOLLO 2 — 032 710 10 33
LE CHOC DES TITANS
5e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF ve/sa 23h.
Acteurs: Liam Neeson.
De Louis Leterrier. Digital 3D.

APOLLO 3 — 032 710 10 33
CINQ JOURS SANS NORA
2e semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VO esp. s-t fr/all. me au ma 18h, 20h30.
Acteurs: Fernando Lujan, Cecilla Suarez, Ari Brickman.
De Mariana Chenillo.

APOLLO 3 — 032 710 10 33
CHAQUE JOUR EST UNE FÊTE
3e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VO s-t fr/all. me au ma 16h.
Acteurs: Hiam Abbass, Manal Khader, Raïa Haïdar.
De Dima El-Horr.

APOLLO 3 — 032 710 10 33
GREEN ZONE
4e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 22h30.
Acteurs: Matt Damon, Amy Ryan.
De Paul Greengrass. Derniers jours.

ARCADES — 032 710 10 44
IRON MAN 2
2e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 17h30, 20h15, ve/sa 23h.
Acteurs: Don Cheadle, Robert Downey Jr., Gwyneth Paltrow.
De John Favreau.

ARCADES — 032 710 10 44
COMMENT DRESSER VOTRE DRAGON
7e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF me au ma 15h.
De Peter Hastings. Digital 3D.

BIO — 032 710 10 55
LES AVENTURES EXTRAORDINAIRES D'ADÈLE BLANC-SEC
4e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 15h30, 20h15.
Acteurs: Louise Bourgoin, Mathieu Amalric, Jean-Paul Rouve.
De Luc Besson. Derniers jours.

BIO — 032 710 10 55
A SINGLE MAN
2e semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VO angl. s-t fr/all. me au ma 18h.
Acteurs: Colin Firth, Julianne Moore.
De Tom Ford.

REX — 032 710 10 77
CELLULE 211
1re semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VO esp. s-t fr. me au ma 17h45, 20h15, je/ve, lu/ma 15h, ve/sa 22h45.
Acteurs: Luis Tosar, Alberto Ammann. Antonio Resines.
De Daniel Monzon.

REX — 032 710 10 77
NANNA MCPHEE ET LE BIG BANG
5e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me, sa/di 15h.
Acteurs: Emma Thompson, Maggie Gyllenhaal.
De Susanna White.

STUDIO — 032 710 10 88
L'AMOUR C'EST MIEUX A DEUX
1re semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 15h15, 18h, 20h30.
Acteurs: Clovic Cornillac, Manu Payet, Virginie Efira.
De Dominique Farrugia.

STUDIO — 032 710 10 88
L'IMMORTEL
2e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 23h.
Acteurs: Jean Reno, Kad Merad, Jean-Pierre Darroussin.
De Richard Berry.

L'instantané de Stefano Iori...

... nettoyages de nuit

Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité
N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence: tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (en dehors des heures d'ouverture des bureaux), tél. 032 717 83 00.

Services publics

Bibliomonde, (pass. Max.-de-Meuron 6), lundi 14h à 17h, mardi 9h à 11h et 14h à 17h, mercredi 14h à 17h, jeudi 16h à 19h, vendredi 14h à 17h, samedi 10h à 12h.

Bibliothèque à domicile, service gratuit de la Croix-Rouge: tél. 032 725 42 10.

Bibliothèque des pasteurs, (fbg de l'Hôpital 41), du lundi au vendredi de 14h à 17h30.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, **tél. 032 886 85 00**, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **no 144**.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes des samedi 8 et dimanche 9 mai

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte cène.

Temple du Bas: jeudi à 10h, méditation, salle du refuge. Eglise ouverte du lundi au vendredi de 16 à 18h.

Nord:

Ermitage: di à 10h30, culte avec sainte cène.

Valangines: di à 9h30, culte.

Est:

Maladière: sa 8 à 18h, Culte Parole & Musique: le souffle de Pâques «Dieu ouvre la porte de la foi» (Actes 14.27) et musique de Louis-Nicolas Clérambault, avec sainte cène, MM. R. Tolck & R. Märki.

Ouest:

Charmettes: sa 8 à 17h30, culte tous âges avec sainte cène, équipe de laïcs.

Serrières: di à 10h15, culte avec sainte cène.

Pourtalès: di à 10h, culte ou messe.

Deutschsprachige reformierte Kirchgemeinde: 9. Mai 9 Uhr, Gottesdienst im Temple du Bas, Abendmahl.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h30, messe. Di à 10h15, messe en italien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30 messe.

La Coudre, chapelle Saint-Norbert: sa à 18h, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: di à 10h, messe en polonais.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6e étage: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1er et 3e di) et catholique (2e et 4e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer de Vattel): je 6 à 19h30, prière du soir à La Chaux-de-Fonds. Di à 18h, messe.

Impressum

Editeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:
Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:
Patrice Neuenschwander, journaliste
Anne Kybourg, journaliste stagiaire

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
Cathy Ecabert

Impression:
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:
22'000 exemplaires

Publicité

LIQUIDATION
DES MEUBLES D'EXPOSITION
GROS RABAIS
20% 30% 50%
Meubles du Battoir
MATHOD entre Orbe/Yverdon
ST-SULPICE Rte Cantonale Lausanne/Morges
COURTAMAN entre Morat et Fribourg
MEYRIN Bois du Lan
12 CAMIONS DE LIVRAISON POUR TOUTE LA SUISSE
40 ANS DE CONFIANCE QUALITÉ-PRIX-PROPRETÉ

Pierre Grosjean
24/24

REMPLACEMENT PARE-BRISE –
CONDITIONS SPÉCIALES
et nettoyage complet véhicule gratuit

Michel Abplanalp
CARROSSERIE D'AUVERNIER
Route des Graviers 19 • Tél. 032 731 45 66 • 2012 Auvernier
E-mail: info@carrosserie-auvernier.ch www.carrosserie-auvernier.ch
CARROSSERIE FCR
Fédération des Carrossiers Romands

L'Ensemble Symphonique de Neuchâtel entend occuper une place au coeur de la cité

Un orchestre au service de tous

La commission artistique de l'Ensemble Symphonique de Neuchâtel (ESN) entreprend une démarche visant à rendre à l'orchestre une réelle utilité communautaire. Intitulée « sOuNd », cette approche comprend divers projets mêlant petits et grands. Parmi les activités proposées, certaines existent déjà, à l'image des concerts pour chœurs d'enfants. Organisés en collaboration avec les écoles du canton, ces concerts impliquent 3'500 écoliers. Des représentations auront lieu ce mercredi 5 mai ainsi que les 6, 7 et 8 mai à 19h30 au Temple du Bas. Deux concerts supplémentaires seront organisés le 8 mai à 11h et 15h30. François Cattin, directeur de la commission artistique de l'ESN, présente les différents projets inclus dans « sOuNd ». Il expose également les stratégies élaborées pour donner sens à l'ESN.

La commission musicale de l'ESN présidée par François Cattin souhaite que l'orchestre descende dans l'arène et investisse le cœur de la cité.

En deux mots, la proposition « sOuNd », c'est quoi ?

La démarche « sOuNd » consiste à imaginer différentes stratégies permettant à l'ESN d'exister. Nous souhaitons favoriser la rencontre entre différents acteurs, peu importe qu'ils soient musiciens professionnels, amateurs, adultes ou enfants. Ce projet vise à mettre l'orchestre au milieu du monde de façon à ce qu'il serve à tout un chacun. Si les lettres O et N figurent en majuscules dans l'intitulé du projet, c'est pour mettre en avant le pronom « on » qui traduit le caractère collectif de la proposition.

Quel est le but de ce projet ?

L'ESN a récemment engagé un nouveau directeur musical en la personne d'Alexander Mayer. La commission artistique de l'Ensemble formule ainsi la volonté d'élever le niveau de l'orchestre. En même temps, elle souhaite le rendre utile à la communauté, aussi bien dans une salle de concert que dans des lieux plus expérimentaux tels que les homes. De plus, l'ESN vise à élargir la portée de ses projets au-delà des frontières communales de Neuchâtel.

Comptez-vous réunir tout l'orchestre dans un home ?

Non pas exactement ! Nous envisageons d'organiser des concerts à effectifs réduits, destinés à des institutions telles que les homes, les prisons, les hôpitaux ou encore les garderies. De nombreux citoyens n'ont physiquement pas la possibilité de se rendre aux concerts de l'ESN. Dans cette optique, l'Ensemble ira jusqu'à eux. Appelés « NOmad », ces concerts seront réalisés par des musiciens de l'orchestre. Ils présenteront de la musique de qualité qui variera en fonction de l'endroit.

La proposition « sOuNd » compte encore deux autres projets en lien avec la société. Le premier, « MIX », vise à réunir des musiciens professionnels et amateurs sur une même scène. Cet échange mutuel devrait profiter aux deux parties. Le second projet s'intitule « TALKs ». Il prévoit l'organisation de plusieurs conférences pour parler de musique.

Proposez-vous des projets spécialement destinés aux enfants ?

Oui effectivement, nous avons prévu de mettre en place trois ateliers pédagogiques pour les plus jeunes à partir de la saison prochaine (2010-2011). Le but étant d'activer, chez les enfants, l'acte d'écoute par la création. Ces ateliers sont organisés en collaboration avec les écoles et le Conservatoire. Des enfants d'âges différents effectueront un travail en mouvement, visuel ou créatif autour d'œuvres ou de problématiques.

Comment allez-vous financer ces ateliers ?

L'ensemble des projets de « sOuNd » ne nécessite pas un gros budget. En effet, tous sont organisés en partenariat avec des institutions, ce qui permet à l'ESN d'obtenir divers arrangements tels que le prêt d'une salle par exemple.

La proposition « sOuNd » compte également des projets artistiques impliquant des enfants, dont les concerts pour chœurs d'enfants qui existent depuis une dizaine d'années. Comment faites-vous pour vous renouveler au fil des ans ?

Lors des éditions précédentes, les concerts se tenaient durant la période de Noël. Cette année, les écoliers donneront leurs représentations dans le courant du mois de mai. Ils chanteront « Le Soldat Rose » de Louis Chedid. Ils préparent ce spectacle depuis près d'une année au sein de leurs classes respectives. Ces concerts réunissent 200 enfants par représentation pour un total de 3500 écoliers. Ce n'est donc pas une mince affaire.

Qu'est-ce qui est différent dans le travail avec les enfants par rapport à celui avec des adultes ?

A vrai dire, pas grand chose. Le langage est différent, mais le travail fourni est le même. Les enfants demandent beaucoup et il est possible de les solliciter tout autant. Au final, ces concerts pour chœurs d'enfants bénéficient d'une très bonne qualité.

Comment comptez-vous concrétiser les projets de « sOuNd » ?

Nous avançons pas à pas. Les projets ne seront pas tous mis en œuvre pour la saison 2010-2011. Nous allons faire un essai avec le projet « NOmad » et les ateliers pédagogiques pour enfants. Nous essayerons de les lier aux concerts de la saison prochaine. Par la suite, « sOuNd » va encore évoluer, le projet n'est pas figé. De nouvelles idées pourraient encore émerger l'année prochaine. Nous allons voir comment ces initiatives se mettent en place sur trois ans.

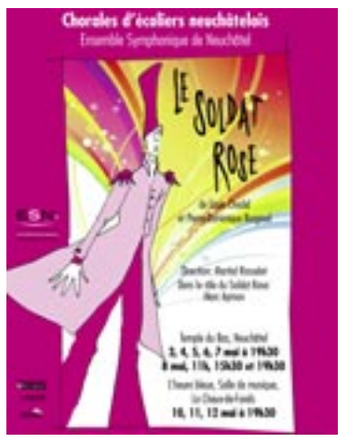

Les musiciens de l'orchestre seront également invités à faire des propositions. Chaque projet est constitué de telle sorte que les musiciens entrent en contact avec un public aussi varié que possible. Le but de l'ESN n'est pas d'attirer de nouveaux « clients », mais d'aller à la rencontre du public en se mettant au service de la communauté.

Anne Kybourg

Concerts pour chœurs d'enfants les 5, 6, 7 et 8 mai à 19h30 ainsi que le 8 mai à 11h et 15h30 au Temple du Bas. Prix : 26 francs, faveurs suspendues. Réservations au 032 717 79 07.